

COMMUNE DE LUPCOURT
~~~  
PLAN LOCAL D'URBANISME  
~~~  
MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE
~~~

AVIS AU PUBLIC  
~~~

Par arrêté municipal n° 2023-003 du 09 février 2023, le Maire de LUPCOURT a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LUPCOURT.

A cet effet, Monsieur Claude NICOLAS est désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Tribunal Administratif de Nancy.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de LUPCOURT du **lundi 6 mars 2023 à 14h00 au jeudi 6 avril 2023 à 16h00**, soit 32 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit :

- le lundi et le jeudi de 14h à 18h,
- le mardi et le vendredi de 8h à 11h,
- le 1er samedi du mois de 8h30 à 11h.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie aux dates et heures suivantes :

- **le lundi 6 mars 2023 de 14h00 à 16h00,**
- **le samedi 18 mars 2023 de 9h00 à 11h00,**
- **le jeudi 6 avril de 14h00 à 16h00.**

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie, ainsi que sur le registre dématérialisé dont l'adresse internet est la suivante : <https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes/MA54330.html>

Les observations et propositions pourront être également adressées par écrit en mairie au nom du commissaire-enquêteur, ou par mail à :

plu.lupcourt@orange.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie pendant une durée d'un an.

Le projet de la révision du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, sera ensuite soumis à l'approbation du Conseil Municipal.